

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Vie Associative

REF : DVARI2011009

Signataire : CS/RH

OBJET : Attribution d'une subvention de 1000 euros à l'association Cité des mémoires étudiantes

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L 1111-2, L1611-4, L 2313-1-1, L2251-3-1,

Considérant l'intérêt que la municipalité porte à la dynamique générée par la future implantation du Campus Condorcet sur son territoire et aux liens à tisser entre ses étudiants et chercheurs et la population albertivillarienne,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer une subvention de 1 000 (mille) euros à l'association *Cité des mémoires étudiantes*, pour soutenir la pérennisation de ses recherches et son implication dans la vie locale.

La dépense sera inscrite au budget communal à l'imputation 306/6574/025.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 08/07/2011

Publié le : 07/07/2011

Certifié exécutoire le : 08/07/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué